

# EPIDOR

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

*Le Bassin de la Dordogne  
Réserve Mondiale de Biosphère*

UNESCO



EPIDOR



Réserve mondiale de  
**BIOSPHERE**



**BASSIN DE LA  
DORDOGNE**





*Le 11 juillet 2012, l'UNESCO a inscrit le Bassin de la Dordogne au Réseau mondial des Réserves de biosphère.*

*Ce réseau international rassemble des sites d'exception qui concilient conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social.*



Le bassin de la Dordogne est la plus grande Réserve mondiale de biosphère de France (24 000 km<sup>2</sup>) et la première au monde construite autour d'un bassin versant et de son réseau hydrographique.

En tant que Président de l'établissement public EPIDOR, je suis aujourd'hui particulièrement heureux et fier de l'obtention de ce label, qui récompense toutes les démarches mises en œuvre ces dernières années en matière de développement durable dans l'ensemble du bassin versant de la Dordogne. Il constitue un atout supplémentaire pour l'attractivité touristique des territoires traversés par la Dordogne et ses affluents, la Maronne, la Cère, la Vézère, l'Isle...

Comme le souligne l'UNESCO dans sa décision, ce résultat est avant tout le fruit des processus de communication et de

coordination de grande ampleur mis en place par EPIDOR, avec une forte participation des communautés locales et des décideurs.

Cette reconnaissance, souhaitée dès 1992 dans la Charte Vallée Dordogne, intervient opportunément au moment où se réunissent les deuxièmes Etats généraux du bassin de la Dordogne et pour le 20<sup>e</sup> anniversaire d'EPIDOR.

Il nous revient désormais, collectivement, de revendiquer ce label, de le valoriser et de le défendre.

## >> Bernard CAZEAU

*Sénateur de la Dordogne,  
Président du Conseil général,  
Président d'EPIDOR*



*Remise du diplôme de Réserve mondiale de biosphère lors des Etats généraux du bassin de la Dordogne à Bergerac, les 8 et 9 novembre 2012.*

*De gauche à droite : Meriem Bouamrane (responsable du programme Man and Biosphere à l'UNESCO), Bernard Cazeau (Sénateur de la Dordogne, Président du Conseil général, Président d'EPIDOR), Alain Rousset (Président de la Région Aquitaine), Bernard Bonnet (Président du Conseil général de Corrèze), Gilles Battut (Vice-Président du Conseil général du Puy-de-Dôme), Gérard Leymonie (Vice-Président du Conseil général du Cantal), Guy Marty (Conseiller général de Gironde), Dominique Rousseau (Maire de Bergerac), Lionel Roucan (Vice-Président du Conseil général d'Auvergne), Brigitte Allain (Députée de la Dordogne), Germinal Peiro (Député de la Dordogne, Vice-Président du Conseil général).*



## >> Meriem BOUAMRANE

*Responsable du programme Man and Biosphere à l'UNESCO*

*“Faire du Bassin de la Dordogne  
un modèle national,  
régional et international  
de développement durable.”*

C'est un très grand plaisir d'être ici, à Bergerac aujourd'hui, pour célébrer avec vous tous l'inclusion, au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère du Programme l'Homme et la biosphère de l'UNESCO, de la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. Un immense plaisir, car cela fait plus de quatorze ans que la France n'avait proposé à l'UNESCO une nouvelle réserve de biosphère. Le chemin a été long pour que nous puissions, tous ensemble, fêter ce soir cette désignation, qui couronne plus de vingt années d'efforts et de travail, de concertation, de participation, d'engagements de la part d'une diversité d'acteurs, d'élus, de collectivités, d'associations et d'organismes du territoire. Nous comprenons, à l'UNESCO, que le temps du dialogue et de la concertation doit être long avant que ne naisse une réserve de biosphère qui sera capable de relever de nombreux défis, d'être solidaire et créative, de représenter une source d'inspiration au niveau mondial, une référence et un modèle de développement durable. Alors oui, cela valait le coup de vous attendre...



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Programme  
sur l'Homme  
et la biosphère

C'est grâce à votre vision commune et partagée pour l'avenir de ce bassin versant, à votre confiance, votre dynamisme, votre volonté d'unir vos ressources et capacités que j'ai le plaisir de me retrouver avec vous aujourd'hui. Je tiens particulièrement à saluer l'engagement de Monsieur Cazeau, sénateur et président d'EPIDOR ainsi que le travail du Directeur d'EPIDOR Monsieur Guy Pustelnik, de Roland Thieleke, Directeur adjoint et également à saluer chaleureusement Carole Breton, que j'ai eu le plaisir de rencontrer au cours de cette belle aventure.

*C'est grâce à vos diversités que la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne est devenue réalité. Quel beau défi de faire travailler ensemble six départements et quatre régions, quel beau défi de coordonner un territoire si vaste, si riche en histoires, mémoires et en possibilités.*

En s'appuyant sur ses cultures, ses savoirs, sa biodiversité, ses musiques, ses goûts et ses saveurs, la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne irrigue et transmet la vie, crée le lien entre ses territoires de l'amont et de l'aval. La désignation en réserve de biosphère nous rappelle que nous, les êtres humains, nous faisons partie du vivant et qu'il est de notre devoir et de notre responsabilité de transmettre cette vie, et toutes ses possibilités à nos enfants. Les différences sont souvent sources d'incompréhensions, de conflits, de défis qui parfois peuvent sembler insurmontables. Mais ces mêmes différences sont sources de richesse, d'apprentissage, de créativité, d'innovations. La diversité des points de vue, des opinions, des cultures, des savoirs et savoir-faire est la source créatrice qui a fait naître la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne. L'UNESCO, qui est la maison du dialogue, du respect des cultures et des diversités, ne peut que vous féliciter tous ce soir, pour avoir construit sur ces diversités une réserve de biosphère unique et unie. Les réserves de biosphère sont des lieux privilégiés d'expression de la société, des lieux de coopération et de solidarité et à ce titre des lieux de prévention et de gestion des conflits dont le monde a tant besoin.

Le Réseau Mondial des réserves de biosphère comprend désormais 610 sites, répartis dans 117 pays, dont 12 réserves de biosphère transfrontières. La Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne est la 11<sup>ème</sup> en France. C'est la plus jeune, et la plus grande également. Laissez-moi vous dire que nous attendons beaucoup de vous, à la fois au niveau du Réseau français des réserves de biosphère et également au niveau du Réseau mondial. Nous attendons beaucoup de vous, car vous avez beaucoup

à partager. Je vais vous lire un extrait de la décision du Conseil international de coordination, datant de juillet dernier : « Le Conseil international de coordination a félicité les autorités pour les processus de communication et de coordination de grande ampleur qu'elles ont mis en place, avec une forte participation des communautés locales et des décideurs, notamment par le biais de forums publics, et il a estimé que la proposition devrait être diffusée à travers le Réseau mondial des réserves de biosphère pour servir de source d'inspiration. Le Conseil international de coordination a salué cette proposition claire et très bien préparée et a recommandé que ce site soit approuvé. »

Le Réseau mondial des réserves de biosphère du programme MAB constitue un réseau dynamique et interconnecté de sites d'excellence. Ce réseau mondial encourage les interactions harmonieuses des sociétés humaines au vivant, en vue de promouvoir le développement durable : par le dialogue et la concertation, le partage des connaissances et des savoir-faire, la réduction de la pauvreté et l'amélioration du bien être humain, le respect des valeurs culturelles et la capacité des sociétés à faire face aux changements. Par son territoire remarquable, sa dimension et son modèle de gouvernance uniques, la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne peut nous permettre de mieux comprendre comment divers institutions et acteurs, y compris les décideurs peuvent soutenir la créativité, les innovations, les adaptations et faciliter les coopérations des individus et des communautés pour un développement durable à différentes échelles.

Ce soir est le temps des réjouissances et de la célébration. Je vous prie d'accepter les félicitations de l'UNESCO pour vos efforts et votre engagement de longue haleine. Veuillez recevoir notre reconnaissance, notre confiance et notre soutien pour le travail que vous allez accomplir pour faire du Bassin de la Dordogne un modèle national, régional et international de développement durable. Le chemin se poursuit et vous avez désormais des nouveaux compagnons de route au sein du Réseau mondial. Je me réjouis de la présence parmi nous de Jean Philippe Messier, Directeur de la Réserve de biosphère de Manicouagan Uapishka, Québec, Canada.

Au nom de l'UNESCO, je souhaite la bienvenue à la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne au sein du Réseau mondial des Réserves de biosphère du programme sur l'Homme et la biosphère de l'UNESCO et longue vie à la Réserve de biosphère du Bassin de la Dordogne.



## >> Professeur Robert BARBAULT

*Président du Comité français du Man And Biosphere*

*“Avec le bassin de la Dordogne,  
11<sup>e</sup> site en France, le réseau des réserves  
de biosphère s’est singulièrement enrichi.”*



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Programme  
sur l'Homme  
et la biosphère

*Petit dragon est devenu grand. En effet, que de chemin parcouru par le Coulobre depuis les premiers contacts avec le Comité français du MAB. Je me souviens encore, ce devait être en 2007, de la présentation par Roland Thieleke et Frédéric Moinot des grandes lignes d'un projet « Dordogne » en vue d'une reconnaissance Unesco. Le travail et la réflexion étaient déjà bien avancés, mais il restait beaucoup de chemin pour satisfaire aux objectifs et au cadrage que requièrent les réserves de biosphère de l'Unesco.*

De fait, si une réserve de biosphère c'est d'abord un territoire exceptionnel, par son histoire, ses richesses naturelles, son patrimoine culturel, c'est aussi et surtout un programme de développement durable élaboré et porté par tous les acteurs de la région concernée. Un développement qui s'appuie sur les potentialités naturelles et les savoir-faire du territoire et qui les respecte. Un programme d'action et une dynamique. Cela supposait donc d'entraîner l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes. Cela a impliqué un long travail de consultation, de réflexion collective, de concertation, avec l'appui des collectivités territoriales et des élus. Quatre Régions, six Départements : le projet était ambitieux et la tâche à accomplir à la hauteur de ce défi.

*Mais c'est bien la direction d'Epidor, ainsi que toutes les personnes qu'elle a su mobiliser que j'ai le plaisir de féliciter pour l'œuvre accomplie.*

Je me dois de préciser que, dans une telle démarche nécessairement ancrée dans la réalité du territoire et de ses pratiques et savoir-faire, le Comité français a été un dispositif d'accompagnement et d'encouragement. Qu'il me soit permis de remercier Catherine Cibien, directrice de MAB-France, et Michel Etienne, vice-président, pour l'aide apportée. Mais c'est bien la direction d'Epidor, ainsi que toutes les personnes – membres de l'équipe, acteurs du territoire, élus – qu'elle a su mobiliser que j'ai le plaisir de féliciter pour l'œuvre accomplie. Vous

pouvez en être fiers : rien moins qu'une magnifique réserve de biosphère de 24 000 km<sup>2</sup>, où vivent plus d'un million d'habitants et que traversent chaque année plus de touristes encore. Un sourire pouvait légitimement s'éclairer sur le visage de la France comme le montre l'affiche annonçant l'évènement. Le sourire de la France, de l'équipe d'Epidor, du comité français du MAB et, sans doute, de la direction de la Division des sciences écologiques et du Programme sur l'Homme et la Biosphère de l'Unesco.

Oui, il y a bien lieu de se réjouir : un grand axe fluvial, du Puy de Sancy à l'estuaire de la Gironde – avec tout son bassin versant – comme réserve de biosphère ; l'eau, source de vie ; le fleuve moteur d'une histoire et de tout un développement humain, avec sa riche biodiversité, dans l'eau et sur terre. Le président du Comité MAB que je suis ne peut qu'éprouver une profonde satisfaction : avec le bassin de la Dordogne, 11<sup>e</sup> site en France, le réseau français des réserves de biosphère s'est singulièrement enrichi. Merci à l'équipe d'Epidor pour ce beau succès... et pour la dynamique qu'elle ne va pas manquer d'instaurer en développant son projet. Merci aux élus qui l'ont soutenu... et qui devront maintenir sinon accroître leur soutien – car tout ne fait que commencer !



## >> Bernard CAZEAU

*Sénateur de la Dordogne,  
Président du Conseil général,  
Président d'EPIDOR*

*"Ce label est, pour nous,  
la démonstration que la prise en compte de  
l'environnement doit être perçue  
comme un atout et une chance."*

*En tant que Président de l'établissement public EPIDOR, je suis bien entendu très heureux de l'obtention de ce label.*

*Et pour cause ! Le bassin de la Dordogne devient aujourd'hui à la fois la plus grande Réserve mondiale de biosphère de France avec 24 000 km<sup>2</sup> et la première au monde construite autour d'un bassin versant et de son réseau hydrographique.*

Cette inscription au réseau mondial des réserves de biosphère constitue une grande fierté collective, partagée par tous les acteurs qui y ont contribué. Je ne les citerai pas, ils sont trop nombreux.

Mais je rappellerai brièvement la genèse du projet qui aboutit aujourd'hui. Ce projet fait en réalité corps avec l'histoire d'EPIDOR. C'est en effet dès sa création que l'idée de travailler à la reconnaissance du bassin de la Dordogne comme réserve de biosphère a germé. Les six Départements souhaitaient alors impulser et animer une politique de gestion cohérente de l'eau et de l'environnement, à l'échelle du bassin versant, qui reposerait sur trois piliers : la protection et la restauration des milieux, l'amélioration de la ressource en eau sur les plans de la qualité et de la quantité et le développement des activités économiques liées aux cours d'eau.

Dans ce but, c'est d'ailleurs ici, à Bergerac, en 1992, que le Sommet Dordogne avait défini un cadre de travail concerté mais ambitieux : la Charte Vallée Dordogne, riche de 375 consensus. Cet exercice novateur et courageux avait été salué unanimement par la presse, et je me souviens encore du titre élogieux du journal le Monde, que j'évoquais ce matin : « Miracle à Bergerac ». Parmi ces 375 points, figurait déjà l'objectif de travailler à une reconnaissance du bassin de la Dordogne par l'UNESCO. Il s'agissait du consensus n° 3 de la Charte, qui indiquait la nécessité « de créer une commission d'étude pour engager éventuellement la vallée de la Dordogne dans la procédure UNESCO de classement en Réserve Mondiale de la Biosphère ».

Cet objectif a sans cesse été depuis réaffirmé. Encore fallait-il se donner les moyens de l'atteindre. C'est ce que nous avons fait, en initiant une démarche de consultation de tous les acteurs, sur l'ensemble du territoire : plus de 50 réunions se sont tenues, 255 délibérations communales et 49 délibérations intercommunales ont été prises, ainsi que celles de six Départements, quatre Régions, trois parcs naturels régionaux et 24 acteurs socio-économiques. L'ensemble des acteurs concernés se sont appropriés le projet et ont fait part de leur volonté croissante de mettre en valeur les rivières du territoire et de s'engager dans des démarches

de développement durable. Au final, le projet a obtenu un large soutien territorial.

La méthode a donc porté ses fruits. C'est d'ailleurs ce que met en avant l'UNESCO dans sa décision, qui souligne « les processus de communication et de coordination de grande ampleur mis en place par EPIDOR, avec une forte participation des communautés locales et des décideurs ». Avec ce classement, nous avons démontré qu'ensemble, nous sommes plus forts. Cette inscription au réseau mondial des réserves de biosphère, c'est pour nous tous, à la fois : la reconnaissance de la valeur universelle du patrimoine naturel et culturel de la vallée de la Dordogne, la valorisation des efforts engagés depuis plusieurs décennies en faveur de sa conservation, un encouragement à poursuivre les démarches collectives de gestion et de préservation des cours d'eau et des milieux aquatiques dans une logique de développement durable et une chance pour l'économie touristique du bassin de la Dordogne.

Je crois que ce label est, pour nous, la démonstration que la prise en compte de l'environnement ne doit plus être perçue comme une contrainte mais comme un atout et une chance.

La création de la réserve de biosphère du bassin de la Dordogne est d'ailleurs un argument très fort pour tous ceux qui mènent des politiques environnementales et qui rencontrent parfois quelques difficultés à les faire accepter sur le terrain.

*C'est la preuve que l'on peut concilier protection de l'environnement et développement économique. C'est un encouragement à persévérer.*

Persévérer, cela signifie ne pas s'endormir sur ses lauriers. J'ai donc demandé aux agents d'EPIDOR de mettre en place un plan d'animation très actif de la réserve de biosphère, qui soit basé notamment sur des actions d'éducation à l'environnement, des projets de recherche, de la médiation culturelle...

Vous l'avez compris, je suis convaincu que c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le bassin de la Dordogne avec l'obtention de ce label. Il nous revient désormais, collectivement, de le valoriser et de le promouvoir. Nous en avons et l'énergie et l'ambition.



>> Alain ROUSSET

*Président de la région Aquitaine*

*“En focalisant les feux de la rampe  
sur la rivière Dordogne,  
le label de l’Unesco nous donnera l’envie d’aller plus loin. ”*

*C'est pour moi une grande fierté d'être ici, aujourd'hui.  
La reconnaissance du bassin de la Dordogne par l'Unesco, en qualité de réserve mondiale de biosphère, représente un parcours, qui n'est pas forcément un aboutissement.  
Il montre que l'obstination et le temps long de l'action publique sont nécessaires pour travailler en faveur de la qualité de l'eau, de la quantité, des espèces aquatiques et de l'environnement en général. Ce label, décerné au bassin de la Dordogne, est une récompense et une victoire pour l'action publique.*

L'eau est un des marqueurs essentiels, peut-être même le marqueur essentiel, de la qualité de l'environnement à laquelle je suis, pour ma part, pleinement attaché. J'observe aussi un attachement affectif fort à l'égard de la Dordogne, comme j'en faisais la remarque à Guy Pustelnik à l'instant, que l'on ne retrouve pas fréquemment ailleurs. En qualifiant la Dordogne de rivière et non pas de fleuve, les géographes renforcent la dimension humaine et affective de ce patrimoine. En effet, le mot de rivière exprime l'attachement aux activités qui peuvent s'y dérouler comme le canoë-kayak, la pêche, les activités économiques et le tourisme. Je garde en mémoire la Rivière Espérance qui a su montrer l'identité des paysages de la vallée de la Dordogne et sa fonction de trait d'union économique entre la Corrèze et Bordeaux, à travers la Dordogne, avec l'aventure extraordinaire des gabarres transportant bois et vin. Une partie de l'histoire de l'Humanité s'est écrite dans cette vallée qui en conserve de merveilleux témoignages.

*Ce label est la reconnaissance des efforts engagés depuis 20 ans et de l'adhésion collective sans laquelle on ne peut pas restructurer, défendre et animer une rivière.*

Comme le soulignait Bernard Cazeau en rappelant les délibérations des 255 conseils municipaux, c'est le rassemblement de tous les gestionnaires du bassin autour de cette notion de développement durable, si bien illustrée par ce label, et une action concertée et constante qui ont permis de réduire les pressions sur la ressource, sur les espèces et les écosystèmes aquatiques.

Nous avons vu cette année, sur la Dordogne, sur l'Adour ou sur la Gironde, remonter moins de saumons. Mais, je sais que ces marqueurs ponctuels sur la remontée d'un certain nombre de grands migrateurs sont parfois aléatoires. Même si la pibale demeure dans un état d'équilibre difficile, même si l'alose semble aujourd'hui en difficulté, il y a en tout cas une appréhension globale de l'ensemble des problèmes. Nous le disons tous, la protection de l'environnement ne doit pas être considérée comme une charge mais comme une opportunité. En focalisant les feux de la rampe sur la rivière Dordogne, le label de l'Unesco nous donnera l'envie d'aller plus loin en créant des opportunités : nouveaux métiers, nouvelles recherches, nouveaux dialogues pour expliquer les constats et la réglementation... Notre défi c'est de conjuguer les impératifs d'aujourd'hui, les besoins en ressources en eau qui augmentent et, en même temps, faire en sorte que nous léguions à nos enfants un patrimoine qui est irremplaçable. Charge de responsabilité, charge d'efficacité, charge de réussite, une action publique peut être finalement évaluée comme n'importe quelle action d'entreprise.

En conclusion, je me demandais, selon le mot célèbre, si Sisyphe pouvait être heureux. D'une certaine manière, il pourrait l'être ce soir comme doit l'être Bernard Cazeau au terme de cette action. Avec ce classement, on pourrait considérer que Sisyphe a pu monter sa pierre plus haut que d'habitude. Si elle n'est peut-être pas au sommet de la montagne, car il y aura toujours des efforts à faire pour ce magnifique trait d'union qu'est la Dordogne, au moins elle ne redescend plus. Si on faisait mentir le vieil adage de Sisyphe, ce serait une des plus belles choses et il faudrait en remercier l'Unesco.



>> **Gérard BONNET**

*Président du Conseil général de Corrèze*

*“Le succès vient récompenser la volonté collective incarnée depuis plus de 20 ans par EPIDOR pour concilier les usages de l’eau sur le bassin de la Dordogne. ”*

*C'est avec grand plaisir que je représente aujourd'hui le conseil général de la Corrèze à l'occasion de cette cérémonie officialisant l'entrée de la Vallée et du bassin de la Dordogne dans le réseau des 610 sites labellisés "Réserves de biosphère" par l'UNESCO sur l'ensemble de la planète, dont 11 en France. Je conçois que c'est une grande satisfaction pour nos amis Aquitains car ce label s'ajoute aux précédents classements UNESCO obtenus au titre du patrimoine mondial. Pour nous, habitants du Limousin et de la Corrèze, il en va tout autrement. C'est une première !*

Le président du conseil général de la Corrèze ne peut le cacher : il s'agit là d'une reconnaissance très importante pour un département comme le nôtre, tant sur le plan environnemental, bien sûr, que pour son avenir économique et notamment touristique. A titre d'illustration, il faut savoir que le chiffre d'affaires du tourisme de la Vallée de la Dordogne "pèse" la moitié du chiffre d'affaires du tourisme corrézien, et le quart de celui du Limousin. On voit immédiatement tout l'intérêt de ce classement, qui reconnaît internationalement le caractère exceptionnel de l'espace naturel «Vallée de la Dordogne» et de son bassin. Voilà un solide argument autant pour les défenseurs de la Nature que pour les milliers de professionnels corréziens du tourisme. Tous ne peuvent que se féliciter de la reconnaissance internationale de la valeur universelle de ce territoire, conciliant qualité du patrimoine et de l'environnement, éléments essentiels d'une réelle qualité de vie.

La belle image ainsi donnée au monde confirme tout le potentiel de "La Rivière Espérance", comme l'avait joliment rebaptisée, voilà quelques années, un scénariste de télévision... C'est donc là une immense satisfaction, qui donne raison à Pascal. L'auteur des Pensées, affirmait en effet que les rivières sont "des chemins qui marchent, et portent où l'on veut aller". C'est le cas de la Vallée de la Dordogne, dont le patrimoine, au carrefour des œuvres du temps, de la nature et des hommes, prête de longue date à distinction.

Mais pour ce classement, toutefois, il aura fallu le travail opiniâtre de nos Départements, la mobilisation de leurs conseillers généraux et celle des équipes d'EPIDOR, l'Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne dont nos Départements ont su se doter pour gérer les ressources du bassin de la Dordogne, traversant onze Départements et cinq Régions. Au succès de cette candidature, il faut associer également la mobilisation de l'ensemble des associations environnementales, patrimoniales et touristiques des différents départements, les concours précieux de l'Europe, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et d'EDF, sans oublier le soutien, de l'aval à l'amont de la rivière, des Conseils régionaux

Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées et Aquitaine. En ma qualité de 1er vice-président de l'Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne, je tiens particulièrement à tous les remercier.

Au-delà de cette démarche de candidature, continue, opiniâtre et "mutualisée", le succès vient récompenser la volonté collective incarnée depuis plus de 20 ans par EPIDOR, pour gérer durablement les ressources en eau et en concilier les usages sur tout le bassin hydrographique de la Dordogne.

Je rappelle l'ampleur de ce bassin hydrographique qui couvre 24 000 km<sup>2</sup> et 475 km de rivière, depuis les plateaux et gorges du Massif Central, jusqu'à l'estuaire de la Gironde, en passant par ses méandres bordés de falaise calcaires du Périgord, ce très ancien "Pays de l'Homme", comme aime à le rappeler le président Bernard CAZEAU...

Alors, mes amis, s'il faut un jour aller chercher une "pré-histoire" à l'entrée de la Vallée de la Dordogne dans le réseau des réserves de Biosphère de l'UNESCO, c'est dans les archives d'EPIDOR qu'il faudra fouiller. Car EPIDOR aura pleinement préparé cette distinction par le travail accompli. La tâche n'était pas mince.

*EPIDOR aura su être, dans la concertation, l'échange et le respect de tous les acteurs, l'outil indispensable pour concilier durablement depuis deux décennies : fédération de toutes les énergies de ce territoire, protection de ses richesses naturelles et développement économique et social sur le long terme.*

Ce classement est sa récompense, comme notre récompense et notre encouragement à poursuivre et à prolonger dans tous les domaines l'œuvre collectivement entreprise.

Je ne sais si cette Vallée de la Dordogne est le seul "Sourire de la France", comme l'affirme l'affiche de Savignac. Mais ce que je sais, c'est que c'est en bonne partie grâce à EPIDOR, que cette vallée peut aujourd'hui largement sourire (et nous avec elle !). Et le fait que ce sourire vienne ouvrir les nouveaux Etats Généraux de la Dordogne, 20 ans après les premiers, vaut tous les symboles.



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Programme sur  
l'Homme et  
la biosphère

## PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHERE

*Le Conseil international de coordination  
du Programme sur l'Homme et la biosphère  
a décidé de désigner*

*Bassin de La Dordogne - France*

*pour inclusion dans le Réseau mondial  
de réserves de biosphère.*

*Les principaux types d'écosystèmes et de paysages  
de la planète sont représentés dans ce réseau qui est consacré  
à la conservation de la diversité biologique, à la recherche  
et à la surveillance continue, ainsi qu'à la définition des modèles  
de développement durable au service de l'humanité.*

*La participation à ce réseau mondial facilite la coopération  
et les échanges aux niveaux régional et international.*

DATE D'INSCRIPTION

*11 juillet 2012*

*Mia Bouvot*

DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DE L'UNESCO



## De l'émergence du projet... à l'avis favorable de l'UNESCO

### LA VALEUR PATRIMONIALE : RECONNAISSANCE ET REPUTATION DE LA VALLEE :

1 - Afin de développer chez les habitants le sentiment d'appartenance à la vallée, rechercher et mettre en œuvre tous les moyens qui permettent de valoriser les sites, la culture, l'histoire et les activités qui font la richesse de cette vallée.

2 - Affirmer et développer la réputation mondiale de la vallée grâce à la définition et la promotion de ses richesses les plus caractéristiques et développer les échanges nationaux et internationaux pour étayer les choix de gestion pour la vallée (Jumelage avec la rivière Jacques Cartier particulièrement).

3 - Pour répondre à ces objectifs, créer une commission d'étude pour engager éventuellement la vallée de la Dordogne dans la procédure U.N.E.S.C.O. de classement en Réserve Mondiale de Biosphère.

4 - Promouvoir, chaque fois qu'il est possible, la vallée de la Dordogne et son bassin comme espace de recherche privilégié.

*Extrait de la Charte Vallée Dordogne  
- Bergerac 1992 -*



En 2008, le Conseil d'administration d'EPIDOR décide de lancer la candidature auprès de l'UNESCO. En 2010, en lien avec le Comité MAB France, EPIDOR mène une importante animation territoriale pour communiquer, informer et recueillir le soutien du public et des acteurs du territoire. La candidature, déposée en 2011, est soutenue par 225 délibérations communales, 49 délibérations intercommunales, les régions, les départements, les parcs naturels régionaux et les acteurs socioéconomiques ainsi que par 626 signatures.

### UNESCO

Conseil international de coordination du programme sur L'homme et la biosphère

XXIV<sup>ème</sup> session, 9-13 juillet 2012

Extrait du rapport final, XII, A :  
Nouvelles propositions approuvées  
par le conseil :

Bassin de la Dordogne (France)

79. Le Conseil s'est félicité de cette proposition exhaustive et fort bien conçue, qui concerne l'ensemble du bassin versant de la Dordogne, un hydrosystème de 24 000 km<sup>2</sup>. Le bassin hydrographique de la Dordogne, qui abrite une importante biodiversité (flore et faune), se caractérise par des paysages variés allant des montagnes aux falaises et comprend l'un des plus grands estuaires. Les activités humaines y sont principalement rurales, la densité de la population y est faible et il n'abrite pas de grande ville. Le tourisme axé sur le patrimoine naturel et culturel et l'exploitation des ressources agricoles et forestières font partie des principales activités. Le bassin constitue l'un des trois plus gros sites de production d'hydroélectricité en France. L'objectif premier du site proposé est de réduire les pressions qui s'exercent sur les masses d'eau et les écosystèmes aquatiques et d'établir un lien entre les politiques relatives à l'eau, la gestion des terres et la biodiversité. Un million de personnes vivent le long des deux régions biogéographiques.

80. Le Conseil a félicité les autorités pour les processus de communication et de coordination de grande ampleur qu'elles ont mis en place, avec une forte participation des communautés locales et des décideurs, notamment par le biais de forums publics, et il a estimé que la proposition devrait être diffusée à travers le Réseau mondial des réserves de biosphère pour servir de source d'inspiration.



Le Conseil international de coordination du programme MAB, l'Homme et la Biosphère a désigné, lors de sa 24<sup>e</sup> session, le 11 juillet 2012, à l'UNESCO à Paris, la Réserve mondiale de biosphère du bassin de la Dordogne. Le diplôme est officiellement remis à M. Bernard CAZEAU, Sénateur de la Dordogne, Président du Conseil général, Président d'EPIDOR, lors des Etats généraux du bassin de la Dordogne, le 8 novembre 2012 à Bergerac.



La métaphore du sourire de la France décrit joliment l'organisation générale du bassin de la Dordogne traversé d'est en ouest par la Dordogne, qui prend sa source dans les montagnes du Massif Central pour se jeter dans l'estuaire de la Gironde.

*L'affichiste Raymond Savignac a réalisé le dessin de la France qui sourit.*

Réserve mondiale de  
**BIOSPHERE**



**BASSIN DE LA  
DORDOGNE**

*[www.biosphere-bassin-dordogne.fr](http://www.biosphere-bassin-dordogne.fr)*

Action portée par l'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

Avec le soutien

des Conseil généraux du Puy-de-Dôme, du Cantal, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde,  
des Conseils Régionaux Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées et Aquitaine,

de l'Europe, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, de la DATAR Massif Central et d'EDF



Le bassin versant de la Dordogne



**EPIDOR**  
la rivière solidaire

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne  
Le Tournepike - 24250 Castelnau-la-Chapelle  
05 53 29 17 65 - epidor@eptb-dordogne.fr

[www.eptb-dordogne.fr](http://www.eptb-dordogne.fr)





EPIDOR, structure de coordination de la Réserve mondiale de biosphère du bassin de la Dordogne, a été créé en 1991 par les départements du Puy de Dôme du Cantal, de la Corrèze, du Lot, de la Dordogne et de la Gironde afin de promouvoir le dialogue territorial au travers d'études et de programmes de gestion et d'animation menés sur tout le bassin de la Dordogne. En 2006, EPIDOR a été reconnu par arrêté du préfet de bassin Adour Garonne en tant qu'Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne (EPTB).



UNESCO



EPIDOR



Lancé en 1971 par l'UNESCO, le programme sur l'Homme et la Biosphère «MAB» (man and biosphere) encourage les recherches interdisciplinaires et les activités de démonstration et de formation pour une gestion durable des ressources naturelles. Il s'appuie sur un réseau mondial de sites, les Réserves de biosphère. Celles-ci constituent des lieux privilégiés pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable à l'échelle régionale, en conciliant le développement social et économique des populations avec la protection de l'environnement, dans le respect des valeurs culturelles. L'implication des populations, un appui scientifique à la gestion, l'éducation y sont encouragés. En 2012, le réseau mondial compte 610 Réserves de biosphère dans 117 pays, dont 11 en France.